



En noir, la future métropole européenne lyonnaise sortie du département du Rhône, en gris.



Conférence de presse, le 4 décembre, du président centriste du conseil général, Michel Mercier et du président du Grand Lyon, Gérard Collomb.

Photo DR

1,2 million d'habitants de l'agglomération lyonnaise se retrouveraient sans département ! C'est le projet conclu entre le président PS du Grand Lyon et le président centriste du conseil général, qui a reçu l'accord du gouvernement. Jean-Paul Crouzet, secrétaire du comité départemental du Rhône du POI, nous explique les circonstances de ce coup de force.

## Un accord pour "tuer le département du Rhône"

**Faire disparaître le département du Rhône !**

**Comment est-ce possible ?**

**Jean-Paul Crouzet, secrétaire du comité départemental du Rhône du POI :** Lundi 3 décembre au soir, l'information publiée par LyonCapitale.fr sous le titre « Collomb et Mercier s'entendent pour tuer le département du Rhône », a évidemment fait l'effet d'une bombe politique.

Dès le mardi matin, le premier, sénateur-maire-président PS du Grand Lyon, et le second, sénateur-président centriste (UDI) du conseil général du Rhône, présentaient côte à côte en conférence de presse le détail de ce projet, partie intégrante de l'acte III de la décentralisation. Ils avaient reçu la veille, à Lyon, l'approbation de François Hollande, Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls, Marylise Lebranchu... L'avant-projet de loi de décentralisation mentionne déjà « l'euro-métropole de Lyon ». Il devrait être soumis au Parlement en juin prochain, pour une application d'ici à 2014.

Il resterait alors d'un côté un « département » de 400 000 habitants et, de l'autre, une métropole d'intérêt européen (MIEU) de Lyon de 1,2 million d'habitants, s'attribuant sur son territoire les compétences, les personnels et les biens du conseil général actuel, du Grand Lyon, en partie celles du conseil régional et des différentes villes qui composeraient ladite métropole.

A démanteler ainsi le département, est-il exagéré de dire qu'en fait sont mis en place un « Rhône utile » et un « Rhône inutile » ?

**Quelles ont été les réactions des élus ?**

De toutes parts, des élus s'insurgent contre l'absence de concertation, la brutalité de cette annonce. Chacun, donc, fait mine de s'étonner. Pourtant, Gérard Collomb affiche clairement ses intentions depuis longtemps.

**Quel est l'objectif réel de ce projet ?**

C'est purement et simplement de liquider massivement des postes de fonctionnaires, tant territoriaux que d'Etat, en application des diktats de la troïka, inscrits dans le TSCG. Collomb et Mercier, tous deux fervents « privatiseurs », se mettent d'accord

pour redécouper le « territoire », afin d'améliorer encore la profitabilité des juteux marchés qu'ils réservent à de grands groupes privés.

L'éclatement de la République en « territoires » divers et variés que Gérard Collomb appelle de ses vœux, appuyé en cela par un large panel de droite à « gauche », vise aussi à liquider l'égalité des droits. A commencer par les droits sociaux (santé, Code du travail...) conquis par la lutte de classe.

**Est-ce seulement le département du Rhône qui est menacé ?**

Mardi, Gérard Collomb a répété qu'« on vivait en France sur l'héritage de la révolution française et de Napoléon »... et qu'il fallait donc en finir avec cette « forme jacobine » d'organisation de la République qu'il exècre.

Que ce soit avec le conseil unique d'Alsace (où les deux départements fusionneraient avec la région) ou avec le démantèlement du département du Rhône, ce dont il s'agit, c'est bien d'en finir avec le caractère « un et indivisible » de la République, voté par la Convention le 25 septembre 1792, prolongeant en cela l'œuvre de la Constituante de 1790 qui avait aboli privilèges et baronies féodales pour établir l'égalité des droits des citoyens sur tout le territoire de la République.

**Que propose le comité départemental du POI ?**

La devise de notre parti est : « Pour le socialisme, la République et la démocratie. » Nous appelons les partisans de la démocratie, les défenseurs de la République une et indivisible organisée depuis la Révolution française sur la base des départements et des communes, à s'unir contre ce projet. Selon nous, ce combat rejoint pleinement celui engagé depuis quelques semaines par des centaines d'élus pour que soit adoptée par l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à « rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale ».

**Gérard Collomb : "Plusieurs dizaines de milliers de postes pourraient être dégagés"**

Le président PS du Grand Lyon n'a pas fait mystère de ses intentions et motivations. Voici deux de ses déclarations faites cette année.

— « (Les) métropoles (...) constitueraient une nouvelle catégorie de collectivités territoriales (...). Elles exerceraient l'ensemble des compétences du conseil général et une partie des compétences des conseils régionaux dans le domaine de l'université et de la recherche, de l'animation des pôles de compétitivité, de la promotion internationale » (contribution pour un acte III de la décentralisation, remise au candidat Hollande le 10 janvier 2012).

— « Pour prendre l'exemple concret de l'agglomération lyonnaise, le couple région-métropole pourrait assumer pleinement un certain nombre de missions qu'il partage aujourd'hui avec l'Etat. (...) A l'intérieur de l'agglomération lyonnaise, la distinction entre fonction métropolitaine et fonction départementale ne s'impose pas de manière évidente (...). Le Grand Lyon pourrait exercer, comme à Paris, les compétences du département (...). En ouvrant ainsi une nouvelle étape de la décentralisation, ce sont plusieurs dizaines de milliers de postes qui pourraient être dégagés » (Les Echos, 18 avril 2012).

### "Métropoles d'intérêt européen"...

« En juin 2013, il faut que ce soit terminé » : par ces mots, le président centriste du conseil général du Rhône, côte à côte avec le président PS du Grand Lyon, donne la mesure de l'accélération des plans visant à faire éclater la République. Car la sécession de l'agglomération lyonnaise, dotée de superpouvoirs, anticipe le projet général du gouvernement, qui entend instituer à Lille, Marseille et Lyon des « métropoles d'intérêt européen », ainsi que des dizaines d'autres « communautés métropolitaines ».

Par ce projet de loi, en cours d'arbitrage (passage prévu en Conseil des ministres en février), l'Etat se délesterait également de nouvelles compétences, comme la formation professionnelle. Les communes perdraient aussi tout pouvoir en matière d'urbanisme.

Mais ce n'est qu'un aspect de ce qui est réellement prévu. Par d'autres projets de législation, les écoles, les collèges et les lycées, les universités sont aussi dans le collimateur de la « territorialisation », de même que, en réalité, toute la fonction publique.

Il serait erroné d'y voir un simple approfondissement de la « décentralisation ». Ce que voudrait le gouvernement, répondant en cela aux exigences de réduction des déficits, c'est la fin de toute organisation homogène.

Là, le département disparaîtrait. Ailleurs, il subsisterait. Mais les droits de la population ne seraient plus les mêmes, où que l'on se trouve.

## Entretien avec Myriam Camusso, responsable du syndicat FO des agents territoriaux de la communauté urbaine de Lyon

**Le président du Grand Lyon, Gérard Collomb, et le président du conseil général, Michel Mercier, ont déclaré que « l'euro-métropole » répondrait « mieux aux demandes des habitants ». Qu'en penses-tu ?**

Que vont devenir les services publics, avec l'explosion du département du Rhône ? C'est la question que tout le monde se pose. La population comme les personnels ont en mémoire ce qui s'est passé dans la dernière période. Il y a eu la privatisation de la collecte des ordures ménagères à Lyon et Villeurbanne, décidée par un vote quasi unanime du conseil de la communauté urbaine contre laquelle il y a eu grève pendant dix-sept jours, dans l'unité de toutes les organisations syndicales, avec le soutien massivement exprimé de la population.

Il y a à peine un mois, le conseil de la communauté urbaine, à l'initiative de son président, Gérard Collomb, a aussi décidé de confier pour dix ans de plus le service de l'eau à Veolia. Dans la même période, le président du conseil général a, lui, décidé de privatiser les cantines scolaires d'une quinzaine de collèges du département.

Quand on liquide les services publics, la population ne se retrouve pas dans une situation où ces services seraient plus proches de ces habitants ! C'est le contraire. Et ça coûte cher !

**Et pour les personnels, que se passerait-il ? Changeraient-ils d'employeur ?**

C'est bien le problème. Ces dernières années, l'Etat s'est déjà désengagé de l'entretien des collèges et des lycées assuré par les personnels techniciens et ouvriers de services (TOS).

Même chose pour l'entretien des routes, passé au département. Les agents concernés ont perdu leur statut de fonctionnaires d'Etat, et se retrouvent maintenant dans le collimateur de la privatisation.

**Comment vois-tu l'avenir ?**

On ne peut pas laisser faire cela. Une, deux puis trois privatisations, et maintenant, cette « métropole d'intérêt européen » : c'est l'explosion de tout. La question qui va se trouver posée aux organisations syndicales, notamment à l'échelon départemental, c'est de comment bloquer cela ! Mon union départementale a pris position en ce sens, et comme responsable syndicale à la communauté urbaine, je vais prendre contact avec mes camarades des autres syndicats dans cet objectif.

Propos recueillis par Yan Legoff ■

### ÉCLAIRAGE

**Les services publics que le département du Rhône n'assurerait plus pour la métropole d'intérêt européen du Grand Lyon**



- la protection maternelle et infantile (PMI) qui assure notamment les visites prénatales et postnatales ;
- l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- l'allocation d'aide aux personnes handicapées ;
- l'entretien des routes ;
- l'entretien des collèges (la privatisation des cantines de collèges est d'ailleurs en cours).

M. S. ■

## Acte III de la décentralisation : le gouvernement accélère

La sécession du Grand Lyon du département du Rhône ne serait qu'une préfiguration d'un projet d'ensemble concernant tout le pays.

Yan Legoff

Il y a bel et bien une accélération dans les projets du gouvernement concernant ce qui est appelé l'acte III de la décentralisation, auxquels il faut ajouter notamment le projet de loi d'orientation sur l'école et le projet de décret sur la réforme des rythmes scolaires (lire page 6).

Si tous ces projets étaient mis en œuvre, notre pays serait profondément bouleversé et n'aurait plus grand chose à voir avec une République.

Pour des millions de personnes, le département n'existerait plus. Des super-métropoles, imposant autoritairement leurs frontières aux communes environnantes, voire des régions entières, auraient le droit d'édicter sur leur territoire leurs propres règles, y compris concernant le droit du travail, comme ce qui est prévu en Alsace (lire page 4).

Y compris hors de ces métropoles, c'en serait fini de l'organisation uniforme du territoire national, sur laquelle s'adosent la législation nationale, l'égalité des droits, l'existence des services publics et même la protection sociale collective. Dans le jargon bureaucratique, on appelle cela la « territorialisation » des politiques publiques.

### « UN POUVOIR D'ADAPTATION LOCALE DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS »

Le 5 octobre dernier, François Hollande a résumé la signification : « La République est une, mais elle n'est pas uniforme », a-t-il dit. Il a promis un « droit à l'expérimentation » pour les collectivités locales, « un pouvoir d'adaptation locale de la loi et des règlements (...) compte tenu des spécificités du territoire ».

L'Etat abandonnerait encore des missions aux départements et aux régions, antichambres de la privatisation.

Mais même là où, formellement, il conserverait ses missions, des millions de fonctionnaires d'Etat, comme les professeurs des écoles, se retrouveraient de fait sous la tutelle d'exécutifs locaux qui auraient le droit de définir des projets éducatifs locaux, mêlant enseignement et activités périscolaires.

Confronté à de multiples résistances, le ministre en charge du dossier, Marylise Lebranchu, tente de maintenir son cap, après avoir été contrainte de différer à deux reprises la présentation du projet de loi. Le 7 décembre, elle



Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation.

a assuré que le document mis en circulation récemment « n'est pas l'avant-projet de loi ». Elle promet une « concertation avec les associations d'élus et les organisations syndicales », avant les derniers arbitrages, « entre Noël et le

jour de l'an », suivis de la transmission du projet de loi « dans les tous premiers jours de janvier au Conseil d'Etat, pour un passage au Conseil des ministres en février ».

### ÉCLAIRAGE

**Confronté à de multiples résistances, le gouvernement s'appuie sur l'UMP et les centristes**

Sur l'acte III de la décentralisation comme sur bien d'autres sujets, le gouvernement travaille main dans la main avec la droite.

En Alsace, c'est avec le président de région UMP, pour imposer un conseil unique entérinant la suppression des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Mais, localement, le PS s'est cassé en trois et le député PS, Philippe Bies, bien que favorable au projet, met en garde le ministre Lebranchu contre toute précipitation, en préconisant un report du référendum prévu le 7 avril. Des élus, des syndicats ont publiquement fait part de leur opposition.

A Lyon, ce sont Jean-Marc Ayrault et François Hollande eux-mêmes qui ont tenté de calmer la colère du président de région PS, Jean-Jack

Queyranne, tenu dans l'ignorance de l'accord intervenu entre le président du Grand Lyon, Gérard Collomb (PS), et le président du conseil général, Michel Mercier (centriste), pour la sécession du Grand Lyon du département du Rhône (1). A Marseille, le projet de métropole se heurte au rejet d'une centaine d'élus de tous bords.

(1) A noter que le projet lyonnais reçoit le soutien de Patrick Braouezec, président (apparenté PCF) de la communauté d'agglomération Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis. Dans *L'Humanité* (11 décembre), il déclare : « C'est un choix qui peut être très intelligent s'il est partagé (...). Le gouvernement a pris conscience qu'on ne pouvait pas traiter chacun de la même façon. »

### ÉDITORIAL

## Le rejet monte

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Lundi 10 décembre, la grève a commencé dans l'usine ArcelorMittal de Basse-Indre, frappée par le plan signé huit jours plus tôt entre le Premier ministre et le groupe Mittal. La veille (dimanche 9), le Parti socialiste essayait un échec majeur dans trois élections partielles.

Six mois seulement auront suffi depuis les élections pour que le gouvernement Hollande-Ayrault soit frappé de rejet. Les mêmes causes produisent les mêmes effets : la soumission aux exigences de la troïka et de l'Union européenne, particulièrement depuis la ratification du TSCG, nourrit, dans toute la population, le même rejet de ces politiques d'austérité, de destruction de l'emploi et de la démocratie.

Le refus de nationaliser ArcelorMittal comme moyen immédiat pour garantir les emplois et les hauts-fourneaux de Florange, c'est l'alignement sur l'Union européenne et sa « concurrence libre et non faussée ». Tout comme l'entreprise de démantèlement de la République qui s'inscrit dans la loi de territorialisation et que, par un coup de force anticipé, les sénateurs Collomb (PS) et Mercier (centriste) veulent imposer dans la région lyonnaise avec l'accord du gouvernement. Ils ne s'en cachent pas : « Nous ne pouvons continuer sur une structuration qui date de 1798 », affirme Mercier. « Nous avons un système ancien qui date de la Révolution. Ceci ne correspond plus aux réalités », lui répond Collomb. L'un et l'autre décident donc, conjointement, de créer une situation sans précédent : ils vont « déposer une proposition de loi au Sénat pour rendre possible le retrait du conseil général sur le territoire du Grand Lyon » (journal *Lyon Capitale*).

« Le retrait du conseil général », c'est le retrait de la République. Car jusqu'à présent, tout citoyen de ce pays — cela date en effet de la Révolution française — se voit garantir l'égalité de droits dans la République une et indivisible, à travers les différentes institutions dont il relève, en particulier la commune, le département, la République. Dans ce même cadre, la classe ouvrière a inscrit ses conquêtes, ses organisations, ses droits et garanties. Le conseil général qui se retire, c'est la République qui se retire. En lieu et place de la République et des institutions de la démocratie politique, c'est l'Union européenne supranationale et anti-démocratique qui s'installe, puisque, nous dit-on, Lyon deviendrait ainsi une euro-métropole.

Bref, l'Union européenne, c'est l'euro-totalitarisme, l'euro-corporatisme, l'euro-démantèlement de tous les droits et garanties de la classe ouvrière et de la nation.

Il reste, répétons-le, que l'élément qui domine — sur le terrain de la lutte de classe, dans les élections partielles, dans la mobilisation des élus —, c'est le rejet qui met à l'ordre du jour la mobilisation unie pour bloquer ces politiques.

Dans ce contexte, le bureau national du Parti ouvrier indépendant — tirant les enseignements de la conférence du 1<sup>er</sup> décembre et de la mobilisation des maires — a estimé que les conditions se réunissent pour inviter très largement travailleurs, militants et jeunes de toutes tendances à préparer avec nous le IV<sup>e</sup> Congrès du Parti ouvrier indépendant-congrès ouvert, afin d'aider à réaliser « l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ».

Car « en construisant notre parti, nous entendons construire un point d'appui pour la lutte, l'unité et la résistance des plus larges masses opprimées et exploitées » (1).

(1) La résolution du bureau national est disponible auprès des adhérents du POI.

## Contre l'intercommunalité forcée

Loire

### Rétablir le libre choix des communes

Des élus de toutes tendances présentent à la presse la proposition de loi rédigée à l'issue de la délégation d'élus au ministère de l'Intérieur le 13 novembre dernier.

Le texte, qui vise à « rétablir le libre choix des communes de s'associer librement », cristallise la résistance des élus, particulièrement vivace dans la Loire, contre l'intercommunalité forcée organisée par la loi de 2010.

Des élus de toutes tendances politiques ont organisé une première conférence de presse à Saint-Etienne le samedi 8 décembre, pour appeler les élus de la Loire et de toute la France à soutenir la proposition de loi pour : « **Rétablir le libre choix des communes de s'associer librement ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population.** »

Sous l'égide de Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude), cette proposition de loi est d'ores et déjà signée par plus de deux cents élus dans toute la France.

A cette conférence de presse étaient présents : Bernard Fournier, sénateur UMP, Bernard Jayol, conseiller général PS, René Lapallus, conseiller général, Gauche citoyenne et Front de gauche, Jean Gibert, conseiller général, non inscrit, Jean Bartholin, conseiller général, divers gauche, membre de « A Gauche Autrement ».

Ces élus sont tous membres de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de la Loire. Participait également à la conférence de presse Gérard Dumas, conseiller municipal, président d'un syndicat des eaux, membre du POI. Ils ont constaté l'absence quasi totale de la presse pour cet événement. Le journal *Le Progrès* avait détaché un journaliste pour ne prendre qu'une photo ! Seule une correspondante du journal du POI, *Informations ouvrières*, était présente.

Ils ont dénoncé l'usage qui a pu être fait du volet intercommunal de la loi



La conférence de presse des élus, le samedi 8 décembre, à Saint-Etienne.

de 2010 afin d'imposer des intercommunalités forcées, visant le plus souvent à étendre à tout prix le périmètre des agglomérations, dans le sillage de cette dernière mode de la pensée unique qu'est la métropolisation.

#### UN APPEL À SIGNER LA PROPOSITION DE LOI ET À PRÉPARER LA DÉLÉGATION CHEZ LE MINISTRE

La situation roannaise est dans ce sens une « excellente illustration » ! Le projet « Plaine et Côte Roannaises », regroupant vingt communes, est refusé par le préfet qui a décidé de les intégrer de force dans une communauté d'agglomération à quarante communes (plus de 100 000 habitants), dans le cadre du Grand Roanne.

Ils ont constaté que ce qui se passe dans le département voisin du Rhône montre

à quel point le processus de mise à mort des communes et des départements s'accélère.

Gérard Collomb, président de la communauté urbaine de Lyon, et Michel Mercier, président du conseil général du Rhône, ont affiché leur volonté de transformer le Grand Lyon en métropole. Ces deux responsables, par ailleurs sénateurs (PS pour l'un, centriste pour l'autre), annoncent ainsi clairement la disparition du conseil général du Rhône, et donc du département.

Les élus participants à la conférence de presse ont appelé tous les élus attachés à la démocratie, à la République une, indivisible et laïque, à signer cette proposition de loi et à préparer la prochaine délégation qui sera reçue le lundi 17 décembre par un représentant de Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation. **Correspondant ■**

#### « Conseil unique d'Alsace »

## Un pilier de l'acte III de la décentralisation

Marie Stagliano

Le 24 novembre dernier, le II<sup>e</sup> Congrès d'Alsace (instance qui a regroupé les conseillers généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin avec les conseillers régionaux d'Alsace), reprenant la proposition faite lors d'un premier « congrès », a approuvé la création d'une collectivité territoriale d'Alsace et a proposé de fixer au 7 avril 2013 la tenue d'un référendum.

Ce projet, conçu par Philippe Richert, président UMP de la région Alsace (le seul président de droite d'une région de France), s'appuie sur la loi de 2010 sur les collectivités territoriales, qui autorise une région et des départements à se fondre en une seule entité. Il s'agit ici de fusionner les deux départements et la région en un « conseil unique » d'Alsace.

Côté gouvernement, « pas de bâtons dans les roues », lit-on dans *Les Echos* (11 décembre 2012). « François Hollande a affiché son soutien à cette idée. (...) (Il) a même souhaité que les Alsaciens décident par voie référendaire de

la suite qu'ils donneront à ce projet », précise le journal patronal, « Jean-Marc Ayrault m'a confirmé son soutien total », insiste Philippe Richert. »

Dans ce congrès, l'UMP, le Front national et les Verts ont voté pour ; parmi le groupe socialiste, de vives dissensions se sont exprimées, 8 élus ont voté pour, 5 contre et 9 se sont abstenus.

Dès l'annonce de ce projet, une très large opposition s'est constituée. Le comité d'unité contre ce conseil unique d'Alsace avait tenu une conférence de presse en septembre dernier, à laquelle avaient participé des représentants des différentes tendances du mouvement ouvrier qui le constituent. Le comité régional de la

CGT, de la FSU, de Solidaires et les unions départementales FO du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont prononcés contre ce projet.

« Le conseil unique d'Alsace constitue une pièce centrale de l'acte III de la décentralisation, car ils veulent faire de l'Alsace la pointe avancée de l'éclatement de la République. C'est une étape vers les euraions », avait déclaré Jean-

Michel Delaye, conseiller municipal POI, lors de la conférence de presse.

Dans l'exposé des motifs fondant le conseil unique d'Alsace figure explicitement l'objectif d'accroître la compétitivité de l'économie régionale. Un transfert de compétences de l'Etat vers la région en matière de droit du travail, en particulier, rendrait possible des accords transfrontaliers afin d'« adapter des situations locales aux problématiques de compétitivité-coût par rapport à la Suisse et l'Allemagne ». Ce transfert permettrait de déroger à toutes les garanties contenues dans la législation nationale.

Serait ainsi mis en place un système où les communes et les départements seraient vidés de leurs prérogatives, livrant la population et les personnels à une déréglementation totale et à une exploitation accrue. La mise en avant « d'économies d'échelle » aboutirait à une réduction massive des services publics et à leur privatisation. On comprend alors cette résistance des élus et de la population contre la mise en place de cette nouvelle entité, une résistance qui ne cesse de se renforcer, à quelques mois d'un référendum qui, pour être organisé, doit avoir l'aval du gouvernement. **■**

1<sup>er</sup> déc. 2012 - Paris

## Conférence pour l'UNITÉ et la RÉSISTANCE

### Le réquisitoire d'un syndicaliste de l'AFPA contre le transfert de la formation professionnelle aux régions

Extrait d'une intervention lors de la conférence nationale pour l'unité et la résistance, le 1<sup>er</sup> décembre à Paris.

« Le nouveau président de l'Association de la formation professionnelle des adultes (AFPA) a dit que si l'AFPA ne trouvait pas 200 millions d'euros, elle serait en dépôt de bilan. L'AFPA est également dans le collimateur de l'acte III de la décentralisation.

En clair, la formation professionnelle ne serait plus une politique nationale, mais serait du ressort exclusif des régions. Ce qui veut dire que l'AFPA sera retirée du ministère du Travail. Face à ce démantèlement, toutes les organisations syndicales de l'AFPA (CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC et SUD) ont appelé les

salariés à monter le 22 novembre 2012, à Paris, à notre ministère, pour que l'AFPA reste une et indivisible, comme doit l'être notre République (...). Souvenons-nous qu'en 1946, tout comme le droit à la Sécurité sociale, le droit à la formation professionnelle a été inscrit dans la Constitution : « La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. »

Ce que souhaitent nos hommes politiques, c'est casser le décret du 9 novembre 1946 qui constitue le cadre juridique de référence de la formation professionnelle des adultes. » **■**

#### Appel

### « Mettre en œuvre les moyens pour renforcer la résistance ! »

Appel adopté par la conférence nationale pour l'unité et la résistance (extraits)

« Dans notre pays, après qu'une majorité des électeurs se fut prononcée pour chasser Sarkozy et sa politique réactionnaire, le gouvernement Hollande-Ayrault a fait ratifier le traité Sarkozy-Merkel avec le soutien de la grande majorité des parlementaires PS et UMP. La politique d'austérité s'impose désormais dans le budget de l'Etat, sous contrôle de l'Union européenne, au mépris de la souveraineté populaire, pour réduire les « déficits publics » et répondre ainsi aux attentes des « marchés financiers », des banques et de leurs « agences de notation ».

Aujourd'hui comme hier, la politique d'austérité menée au prétexte du remboursement de la dette a pour objectif la remise en cause de la totalité des conquêtes sociales de la classe ouvrière. Ainsi, dans son rapport commandité par le gouvernement, M. Gallois écrit : « Plus aucun argument ne milite en faveur d'un système établi dans un tout autre contexte en 1946. » C'est dans cette même logique que le gouvernement prépare l'acte III de la décentralisation, afin d'accélérer le processus en cours de démantèlement des départements et des communes, donc de la République.

(...) Les plus de 500 participants à la conférence nationale réunie à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2012 décident de constituer un comité de liaison national pour l'unité et la résistance afin de mettre en œuvre les moyens pour renforcer (la) résistance :

— pour aider à réaliser l'unité des organisations ouvrières et démocratiques, à tous les niveaux, contre toutes les mesures d'austérité (en particulier les privatisations) prises par le gouvernement Hollande-Ayrault et sa majorité parlementaire (souvent soutenus par des députés de l'UMP),

— contre toute forme de compromis historique remettant en cause l'indispensable indépendance des organisations syndicales et cherchant à en faire une courroie de transmission de l'Union européenne et du gouvernement, et pour que s'exerce le rapport de force établi par les travailleurs eux-mêmes et leurs organisations pour la satisfaction de leurs revendications,

— pour en finir avec la dictature de la troïka,

— pour l'abrogation du TSCG de Merkel-Sarkozy-Hollande et des autres traités européens. »

ArcelorMittal

# Maintien des 20 000 emplois !

Depuis l'accord signé entre Jean-Marc Ayrault et Mittal sur Florange, les salariés des différents sites d'ArcelorMittal se sont mis en grève. Lundi 10 décembre, les salariés de l'usine d'ArcelorMittal de Basse-Indre (Loire-Atlantique) ont débrayé, après l'annonce du projet de transfert des lignes de décapage et de laminage vers Florange. Ce projet de transfert fait partie de l'accord signé par le Premier ministre et Mittal.

Les salariés, avec les syndicats CGT, FO et CFDT de l'usine, ont reconduit la grève et la poursuite de l'occupation jusqu'à vendredi 14 décembre par un vote à main levée, une réunion du comité central d'entreprise extraordinaire d'ArcelorMittal Atlantique-Lorraine devant se tenir jeudi après-midi, à Paris. Pour eux, l'objectif est clair : le retrait du projet de transfert vers Florange des activités de ce site qui emploie 550 salariés et 150 travailleurs de la sous-traitance. « C'est la survie du site qui est en jeu », explique Fabrice Hauraix, le délégué FO. « Envoyer l'amont de la production vers Florange fragilisera Basse-Indre », prévient Frédéric Gautier, délégué CGT, qui ajoute : « Florange n'est pas sauvé et Basse-Indre est attaqué ! »

Marie Stagliano



Photo AFP

Communiqué de Moselle du POI

## Où en sommes-nous ?

Le 10 décembre, les sidérurgistes d'ArcelorMittal de Basse-Indre, en Loire-Atlantique, se sont mis en grève avec leurs syndicats contre la fermeture de deux lignes de production. Ils disent : « La direction nous dit que c'est pour sauver des emplois à Florange qu'on en supprime soixante ici. On ne veut pas de la division, on est tous unis pour le maintien des emplois sur tous les sites d'ArcelorMittal. »

Au même moment, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), les sidérurgistes d'ArcelorMittal sont aussi en grève. Un syndicaliste a déclaré : « Nous sommes solidaires de Florange, s'il faut monter à Florange pour redémarrer le haut-fourneau, on le fera. Mais la grève à Fos, c'est sur les conditions de travail, les salaires et l'embauche des intérimaires. »

A Dunkerque (Nord), la direction de Mittal a annoncé qu'un haut-fourneau ne redémarrerait pas en janvier. **Basse-Indre, Fos-sur-Mer, Dunkerque, Florange : la question posée est bien celle de l'unité pour le maintien des 20 000 emplois à ArcelorMittal, de tous les emplois sur tous les sites, le redémarrage des hauts-fourneaux et la nationalisation.**

Au même moment, Laurent Berger, nouveau secrétaire général de la CFDT, explique : « La préoccupation de la CFDT aujourd'hui à Florange, c'est la mise en œuvre de ce que le gouvernement a arraché à Mittal en terme d'accord. » Comment comprendre ?

L'accord signé entre le gouvernement et Mittal est un accord qui organise la fermeture des hauts-fourneaux et des installations ; c'est le plan de Mittal.



Photo AFP

Dans un communiqué, les élus du Parti socialiste, Michel Liebgott, Philippe Tarillon, Lionel Fournier, Philippe David, Jean-Jacques Renaud et Gisèle Printz, trouvent des « avancées » dans l'accord. Comment comprendre, alors que l'accord acte la fermeture des hauts-fourneaux ?

Mais aussi, comment comprendre Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, lorsqu'il déclare, le 10 décembre à Florange : « Il faut mettre tout le monde autour d'une table : gouvernement, Mittal, syndicats, pour trouver des solutions industrielles ». Qu'y a-t-il de commun entre les intérêts de Mittal et les revendications des sidérurgistes ? Une carte postale-pétition a été publiée en direction du président de la République. Pourquoi l'exigence de nationalisation, de maintien de tous les emplois et de redémarrage des hauts-fourneaux n'y figure-t-elle pas ? N'est-ce pas sur cette base que doit et peut se réaliser l'unité ?

Le 30 novembre 2012, le Premier ministre a écarté la proposition de nationalisation, même temporaire ; il

a déclaré : « Le gouvernement n'a pas retenu l'hypothèse de la nationalisation. Il a écarté cette solution au vu des engagements qu'il a obtenus d'ArcelorMittal. La nationalisation n'est pas efficace face à un problème de débouchés (...). Je rappelle que le gouvernement a fait le choix du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. »

Le Premier ministre a rejeté la nationalisation, même temporaire, au profit du « pacte de compétitivité » qui vise à baisser le coût du travail, donc à détruire tous les droits ouvriers, en application des directives de l'Union européenne. Les « engagements » obtenus de Mittal ? Chacun sait que Mittal s'est engagé... à fermer les hauts-fourneaux et à supprimer des emplois, mille dans un premier temps ! **Répetons-le. Florange, Fos-sur-Mer, Dunkerque, Basse-Indre : la question qui monte de partout est bien celle du maintien des 20 000 emplois, de tous les emplois, du redémarrage des hauts-fourneaux. Pour cela, la question de la nationalisation se pose.**

### Le nouveau patron de la CFDT, Ayrault et Mittal

Après l'accord signé entre le gouvernement et Mittal, alors que les salariés de Fos-sur-Mer et de Basse-Indre se sont mis en grève, le tout nouveau secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, appelle à veiller au respect de l'accord du vendredi 30 novembre.

« Dorénavant, le combat de toute la CFDT, c'est que cet accord soit respecté », a-t-il déclaré dans une interview accordée au Parisien (11 décembre). « Une autre solution (que la nationalisation) a été retenue. Elle est acceptable pour la CFDT. Ce n'est quand même pas tous les jours que l'Etat français arrive à contraindre une multinationale à s'engager pour préserver les emplois. (...) Il faut savoir rentrer dans une phase où l'on contraint le patron à tenir sa parole. (...) Edouard Martin ou l'un de ses camarades vont faire ce travail dans la mesure que de suivi. C'est aussi là que cela va se jouer. » Sans commentaire...

A Florange le sous-préfet de Thionville, François Marzorati, a pour mission de mettre en place un comité de suivi de l'accord passé entre Mittal et le gouvernement.

Il s'agit d'essayer d'enchaîner les syndicats à cet accord de destruction du site de Florange.

Le syndicat FO de Florange a annoncé au Premier ministre qu'il ne participerait pas à la commission dirigée par M. Marzorati, dans la mesure où « il ne s'agit que d'accompagner le suivi d'un accord de liquidation des installations et de l'emploi ». Pour la CGT : « A la demande du Premier ministre d'accompagner socialement cet accord, la CGT a exprimé un non catégorique ! »

**Quel est l'enjeu ? D'un côté, il y a ceux qui veulent accompagner la mise en œuvre de l'accord de fermeture passé entre le gouvernement et Mittal ; de l'autre côté, il y a le mouvement qui cherche à dresser l'unité des travailleurs et des organisations pour le maintien des 20 000 emplois, de tous les emplois à ArcelorMittal et le redémarrage des hauts-fourneaux.**

**Pour sa part, le POI réaffirme sa position : nous sommes pour la réquisition-nationalisation sans indemnités ni rachat de la sidérurgie.**

**Le POI soutient tout ce qui contribue à forger l'unité sur une exigence : maintien de tous les sites, des 20 000 emplois et de tous les emplois à Florange, nationalisation.**

**C'est pour aider à aller dans ce sens qu'un appel a été lancé par des militants ouvriers et élus de Lorraine de toutes opinions, qui pose le problème de la montée de tous à Paris, au gouvernement, sur cette base. ■**

### Elections partielles

## Le gouvernement Ayrault sévèrement sanctionné

Gérard Bauvert

Trois élections partielles ont eu lieu ce dimanche 9 décembre. Il en ressort un fait qui dépasse de très loin la seule question électorale : la moitié des électeurs qui avaient voté pour le PS il y a sept mois, en s'abstenant, a signifié son rejet de la politique conduite par le gouvernement.

Pour simplifier : ce sont les ouvriers d'ArcelorMittal et ceux qui se reconnaissent dans leur situation qui se sont abstenus. Quelques chiffres concernant ces trois élections législatives partielles : dans

l'Hérault, moins de 32 % de votants, dans les Hauts-de-Seine, moins de 37 % de votants, dans le Val-de-Marne, moins de 30 % de votants.

Ce qui amène Le Parisien à titrer : « Gueule de bois dans la majorité. La gauche s'est fortement abstenue dans ces trois scrutins. »

Dans le Val-de-Marne par exemple, le candidat du PS a été éliminé au premier tour.

C'est une situation rarissime. L'éditorialiste du Figaro titre pour sa part : « Le PS pleure, l'UMP ne doit pas trop rire. » Il poursuit : « Les électeurs de gauche ont évidemment conscience que François Hollande les a bercés d'illusions. » Et de préciser,

comme un avertissement à tous les protagonistes, quelle que soit leur place sur l'échiquier politique : « L'UMP peut savourer sa joie, mais avec modération. La vérité oblige à dire qu'elle ne doit pas se voir plus belle qu'elle n'est, puisque sa victoire repose principalement sur la démobilisation des électeurs de gauche. L'erreur serait de croire que ces trois partielles préfigurent obligatoirement des lendemains électoraux qui chantent et que la reconquête est en bonne voie (...).

Dimanche, les électeurs de l'UMP ont été magnanimes avec leur parti et ses dirigeants. Mais, par leur bulletin de vote, ils n'ont pas dit oui à la crise de

l'UMP, ils ont dit non au gouvernement. Il ne faut pas confondre. »

### DES INSTITUTIONS USÉES JUSQU'À LA CORDE

Particulièrement lucide, comme un certain nombre de ses confrères, cet éditorialiste mesure l'ampleur du rejet — et, bien sûr, il sait compter. Il explique que le candidat UMP à Béziers « est en tête à l'issue du premier tour avec 42,61 %... Du moins de 32 % des électeurs inscrits ». Chacun fait les comptes... Au royaume des aveugles...

Et chacun comprend que la défaite du PS, le rejet de la politique anti-ouvrière qu'il met en place ne res-

suscitera pas l'UMP, elle-même en plein marasme. Car la crise de ces deux partis (qui ont leurs particularités, et, certes, une histoire et des origines bien différentes) puise à la même source : la soumission aux diktats de la troïka, et le soutien éhonté qu'ils apportent aux institutions usées jusqu'à la corde de la Ve République. C'est pourquoi l'avertissement au gouvernement retentit dans les oreilles de tous.

L'abstention électorale massive du peuple travailleur préfigure bien souvent le regain d'une lutte de classe qui, pas plus aujourd'hui qu'hier, n'a dit son dernier mot. ■

## Education nationale

### Le projet de décret sur la modification des rythmes scolaires a été présenté Les enseignants et les élus n'en veulent pas

Laurence Fayard

Le 5 décembre, les fédérations syndicales enseignantes ont été reçues au ministère de l'Éducation nationale, où le projet de décret sur la modification des rythmes scolaires leur a été présenté.

Nos lecteurs se souviennent que le 20 novembre, au congrès des maires de France, le président de la République, François Hollande, avait annoncé l'étalement de la réforme sur deux ans, présentant cette décision comme le libre choix laissé aux communes de la mettre en œuvre à la rentrée 2013 ou 2014. Qu'en est-il ?

Le projet de décret prévoit en réalité le passage aux nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Les communes qui ne voudraient l'appliquer qu'à la rentrée 2014 devraient, lors d'un conseil municipal en janvier 2013 — la date butoir étant fixée au 1<sup>er</sup> février — adopter une délibération demandant une dérogation !

Le cœur du projet de décret est la mise en place, sous la responsabilité des collectivités locales, de projets éducatifs territoriaux définissant les horaires des écoles ainsi que l'utilisation et le contenu de trois heures « éducatives ».

En plaçant, au moins partiellement, l'école et ses personnels sous la coupe des collectivités locales, ce projet introduirait une dislocation sans précédent de l'école de la République.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la répartition des vingt-quatre heures d'enseignement sur cinq jours, au lieu de quatre actuellement, avec, pour les enseignants, une demi-journée supplémentaire de travail gratuit, fixée au mercredi.

S'appuyant ouvertement sur le décret Darcos (1) de 2008 dont il pousse la logique à son terme, Vincent Peillon entend transformer les soixante heures annuelles d'aide personnalisée instituées par ce décret, et assurées par les enseignants,

en « activité pédagogique complémentaire » incluse dans le projet éducatif territorial. Les enseignants seraient ainsi placés sous la tutelle des élus locaux, ce qui porterait atteinte à leur statut de fonctionnaire d'Etat.

Or c'est ce statut national qui garantit l'existence de programmes nationaux et l'égalité en droits des enfants devant l'instruction !

En dépit de la volonté clairement revendiquée de certaines organisations syndicales au plan national d'accompagner la mise en place du projet ministériel, Vincent Peillon ne dispose toujours d'aucun consensus.

#### LES ENSEIGNANTS SERAIENT PLACÉS SOUS LA TUTELLE DES ÉLUS LOCAUX

Le rejet de cette « réforme » des rythmes scolaires grandit chaque jour. Les enseignants, s'appuyant sur leurs sections syndicales au niveau des écoles, des communes et des départements, disent clairement qu'ils n'en veulent pas. La majorité des élus, en particulier ceux des petites communes, n'en veut pas non plus. La volonté du gouvernement d'imposer aux communes un passage en force ne passe pas. Ce qui fait dire au vice-président de l'Association des maires de France — par ailleurs favorable au projet : « Il faut que l'on prenne du temps et qu'on en discute au cours du premier trimestre » 2013.

Alors que le ministre Peillon avait annoncé aux organisations syndicales l'examen du projet de décret au Conseil supérieur de l'Éducation des 13 et 14 décembre, il vient de le retirer de l'ordre du jour. Aucun rapport ?

(1) Xavier Darcos a été ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Sarkozy-Fillon de 2007 à 2009. A la base du décret de 2008, un protocole d'accord proposé par le ministre avait été signé et accompagné par les syndicats SGEN-CFDT, SNUipp-FSU et SE-UNSA.

#### Le projet de loi Peillon

## Un projet contre l'école de la République

Jacques Diriclet

Le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école » a été dévoilé le 6 décembre. Il devrait, selon le ministre, être présenté au Conseil des ministres fin janvier et voté au Parlement au cours du premier semestre 2013.

Par cette loi, selon le ministre, l'école serait « sanctuarisée » et « protégée de la crise ». Mais l'analyse du projet montre que l'école de la République, son caractère national, sa laïcité, le droit à l'instruction sont frappés de plein fouet.

#### L'ÉCOLE TERRITORIALISÉE

Depuis des mois, le ministre Peillon fait de ladite réforme des rythmes scolaires une mesure emblématique de sa politique : si les instituteurs devraient travailler plus en gagnant moins, la semaine de quatre jours et demi est d'abord l'outil pour mettre en place les « projets éducatifs territoriaux (PET) » prévus par le projet de loi. On lit dans le rapport annexé au projet de loi : « La réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial. » Ces PET devraient associer « des collectivités territoriales, des associations et des fondations » (article 40 du projet).

Outre la confusion entre le scolaire et le périscolaire (dont M. Peillon prétend faire l'outil de la lutte contre l'échec scolaire !), l'inégalité entre les communes... avec l'appel à des financements d'entreprises (les fondations), c'est aussi la porte ouverte à la privatisation ! Le projet multiplie les mesures visant à éclater l'école : contrats d'objectifs tripartites (établissement, rectorat, département ou région : article 38), renforcement des marges de manœuvre au détriment des horaires nationaux, mise à disposition des locaux pour les entreprises et organismes de formation...

#### À L'AUNE DE L'ACTE III DE LA DÉCENTRALISATION ET DU PACTE DE COMPÉTITIVITÉ

Le gouvernement veut procéder en deux temps. Le projet de loi d'acte III de la décentralisation, lui aussi connu, prévoit que « la région arrête la carte régionale des formations professionnelles initiales » et que la région « organise le service public de l'orientation tout au long de la vie ». Dans ce cadre, l'orientation scolaire serait transférée aux régions, et les conseillers d'orientation seraient placés sous double tutelle ou mis à disposition des régions. Le 5 novembre, Jean-Marc Ayrault avait intégré ces mesures au pacte de compétitivité afin d'offrir aux entreprises les



Lancement du dispositif "Objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs  
Mardi 4 décembre 2012  
Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon.

« compétences » dont elles ont besoin, en développant l'alternance, l'apprentissage adapté au bassin d'emploi, au détriment des qualifications reconnues. Le projet de loi Peillon est en fait une pièce de l'acte III : pour aller vers la « République des territoires », il faut faire éclater l'Éducation nationale.

#### L'ÉCOLE DU SOCLE CONTRE LE DROIT À L'INSTRUCTION ET LES DIPLÔMES

Le socle de connaissances, de compétences et de culture deviendrait (article 6) le « principe organisateur de l'enseignement obligatoire ». Faut-il s'étonner que dans ce cadre le caractère annuel des programmes scolaires disparaisse (article 18) au bénéfice des cycles pluriannuels ?

Que toutes les réformes antérieures soient poursuivies (lycée, mastérisation...) et que la refonte du baccalauréat soit annoncée ? La création d'un conseil école-collège en charge de l'organisation d'enseignements et de projets communs aux élèves du collège et des écoles, matérialise la marche vers « l'école du socle ».

Des dérogations et suppressions d'heures de cours seront ainsi possibles, en s'appuyant sur un article de la loi Fillon de 2005 qui permet toutes les expérimentations, et que le projet Peillon maintient ! C'est aussi un moyen de remettre en cause les garanties statutaires des enseignants des premier et second degrés.

D'ailleurs, les écoles supérieures de professorat et d'éducation (ESPE) prévues dans le projet de loi visent à créer une formation commune à un métier unique, « enseignant » du primaire, des lycées, lycées professionnels et collèges, du public comme du privé, en bref, un professeur à tout faire : le projet Peillon planifie une attaque frontale contre les statuts nationaux.

#### UNE EXIGENCE, LE RETRAIT DE CE PROJET DE LOI

Monsieur Peillon prétend que son projet de loi s'appuie sur « un consensus autour d'un diagnostic et de priorités ». Consensus ? Il ne l'a pas.

Mais pour autant, la question de l'unité pour exiger le retrait de ce projet et de la préparation du rapport de force pour l'obtenir va être au centre des discussions.

#### COMMUNIQUÉS SYNDICAUX (EXTRAITS)

##### Rythmes scolaires

###### ► SNUIPP-FSU

« Le SNUipp a rappelé son exigence que les conseils d'école soient associés au projet de la commune (...). L'aide personnalisée quant à elle, est remplacée par un temps d'activités pédagogiques complémentaires, inscrit au service des enseignants (...). De fait, le contenu de ces temps complémentaires apparaît ouvert (aide au travail personnel, aide aux élèves en difficulté, activités liées au projet d'école...). De plus, son organisation serait laissée à l'initiative des équipes. Liberté et confiance professionnelle sont indispensables. Les contrôles tatillons voire le caporalisme sont à bannir. C'est un signe concret du changement qui est attendu dans les écoles. Le SNUipp prend acte de la fin de l'aide personnalisée dans sa forme actuelle (...). Il a demandé au ministre que cela soit nettement acté pour toutes les écoles. »

###### ► SNUDI-FO

« Le projet ministériel (...) conduit à : — la territorialisation de l'école publique, remettant en cause les fondements de l'école de la République ; — la dégradation considérable des conditions de travail des enseignants qui devraient travailler plus pour gagner moins (...). Le SNUDI-FO a rappelé ses revendications qui sont celles de la majorité des enseignants. Il a été le seul syndicat, d'ailleurs, à le faire (...). Les représentants du SNUDI-FO ont rappelé qu'ils n'étaient pas signataires du protocole Darcos en 2008 (signé par le SNUipp-FSU, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT) à la base du décret actuel. Le SNUDI-FO ne partage pas le souci affiché par ces syndicats de « vendre cette réforme aux enseignants ». C'est précisément cette attitude qui risque de pousser le ministre à imposer ses projets, avec les conséquences tout à fait négatives qui en découleraient. »

##### Projet de loi de refondation de l'école

###### ► FSU

« Refondation de l'école : des choix importants restent à faire  
La FSU note que certaines propositions qu'elle porte ont influencé l'écriture du texte : reprise de la notion de culture dans le socle et réécriture de celui-ci, révision des programmes, création d'un Conseil supérieur des programmes, insistance sur l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants qui reste à construire réellement. Mais ce projet comporte également des absences ou des continuités avec les politiques précédentes qui ne permettront pas les transformations nécessaires. C'est en particulier le cas de l'avenir de l'orientation scolaire et de ses personnels ainsi que du pilotage des cartes des formations profession-

nelles, ces deux sujets étant renvoyés à la loi de décentralisation (...). C'est aussi le cas du lycée, dont le lycée professionnel, trop absents des perspectives à venir (...). Beaucoup de questions sensibles seront traitées par les textes d'application. La FSU attend maintenant que le ministre de l'Éducation donne un agenda de négociations qui devra préciser les chantiers qui seront menés dans les prochains mois et le calendrier de travail. »

###### ► FNEC FP-FO

« Le projet de loi de refondation de l'école rendu public : FO demande au ministre d'y renoncer  
Force est de constater que tant le projet de loi que le projet de décret confirment intégralement toutes les mesures annoncées par le ministre (...). La confédération FO, la FNEC FP-FO voteront contre ce projet au CSE (Conseil supérieur de l'éducation —

NDLR) du 14 décembre. La FNEC FP-FO s'adresse à nouveau au ministre : il n'est pas trop tard pour éviter le conflit. Renoncez à ce projet de loi, ouvrez des négociations sur la base des revendications des personnels. Aujourd'hui, face à ce projet de loi, lourde menace contre l'école de la République, ses personnels et leurs statuts nationaux, l'heure est à préparer la mobilisation pour y faire échec. Si le ministre persistait, il porterait l'entière responsabilité de la situation de conflit avec les personnels. La FNEC FP-FO invite toutes ses structures à poursuivre et à amplifier sans attendre la campagne d'information, les réunions des personnels, à multiplier les prises de position, motions, pétitions : « Monsieur le ministre, renoncez à votre projet de loi. »

## Chronique

## INTERNATIONALE

## Comme un air de déjà-vu

François Forgeue

Lundi 3 décembre, le président Obama s'adresse à Bachar el-Assad : « *Le recours à des armes chimiques est totalement inacceptable. Si vous commettez l'erreur tragique d'utiliser ces armes, il y aura des conséquences et vous en répondrez.* »

Les « spécialistes » sont bien sûr « unanimes » pour affirmer que le gouvernement syrien dispose d'un stock terrifiant d'armes chimiques.

Le 9 décembre, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Hollande-Ayrault, assure « *qu'il faut prendre au sérieux les informations sur un possible recours aux armes chimiques du gouvernement Assad.* ». Au même moment, des missiles contrôlés par l'OTAN sont déployés à la frontière entre la Turquie et la Syrie.

Tout cela a un air de déjà-vu, déjà entendu. Qu'on se souvienne des armes de destruction massives accumulées par Saddam Hussein dont finalement on ne trouvera aucune trace... Mais entre-temps, il y a eu la guerre destructrice contre l'Irak.

La mécanique est enclenchée. Où mène-t-elle ? A la dislocation programmée de la Syrie.

Et au-delà, se profile l'Iran.

A propos des bombardements meurtriers contre la population de Gaza, l'*International Herald Tribune* (23 novembre) notait qu'il s'agissait « *de la répétition pratique d'un futur conflit avec l'Iran (...). C'est l'Iran, bien évidemment, qui est le premier souci de Barack Obama et de Benjamin Netanyahu.* »

Les menaces de nouveaux coups portés contre les peuples ne se limitent pas au Moyen-Orient. Des plans précis d'intervention au Mali, encadrés et dirigés par l'armée américaine, menacent toute la région de dislocation. Ils sont publiquement détaillés dans un article du *Washington Post* (6 décembre).

Dans la foulée de la réélection d'Obama, se matérialise ce que signifie aujourd'hui « faire régner l'ordre », avant tout « l'ordre américain ».

Face à la barbarie montante, seule la résistance des peuples et des travailleurs luttant pour leurs droits, contre l'exploitation pourra défaire les plans les mieux agencés. Les éléments rassemblés dans ce numéro d'*Informations ouvrières* sur les développements les plus récents en Europe, sur ce qui se passe en Egypte, sur la grève générale appelée en Tunisie par l'UGTT en témoignent.

L'événement



Malgré les déclarations du président Morsi, les manifestations ne cessent pas.

Photo AFP

# Egypte : le face-à-face

Confronté depuis plus de deux semaines à la mobilisation de centaines de milliers d'Égyptiens, le président Morsi a annoncé, le 8 décembre, l'annulation de la déclaration constitutionnelle par laquelle il s'arrogeait des pouvoirs le plaçant au-dessus de tout recours judiciaire. Mais il maintient le projet de Constitution et le référendum auquel il entend soumettre ce projet, le 15 décembre.

Correspondant

**L**e jeudi 6 décembre, après les manifestations massives dans tout le pays, les marches sur le palais présidentiel et son encerclement par des milliers de manifestants exigeant le départ du président, la mise à feu de plusieurs sièges des Frères musulmans, les affrontements avec les milices islamiques dans la nuit du 4 au 5 décembre, qui ont fait huit morts et des centaines de blessés selon les autorités, le président Mohamed Morsi a, dans un discours à la nation, invité toutes les forces politiques à participer à une réunion de dialogue national samedi 8 décembre, tout en réaffirmant que le projet de Constitution serait, comme prévu, soumis à référendum le 15 décembre. Les manifestations se sont poursuivies sans relâche.

A la suite du discours du président égyptien, « *le président Obama a appelé le président pour lui faire part de sa profonde inquiétude à propos des morts et des blessés lors des manifestations* », a indiqué, dans un communiqué, le porte-parole de l'exécutif américain, Jay Carney. Il lui a dit qu'il est « *essentiel que les dirigeants égyptiens de toutes tendances mettent de côté leurs divergences pour s'entendre ensemble sur les moyens de faire avancer l'Égypte* ». La veille déjà, après l'encerclement du palais présidentiel, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, avait déclaré à des journalistes : « *Le désordre auquel nous assistons indique que le dialogue est absolument nécessaire. Il doit être à double sens.* » Pour Hillary Clinton, le « *désordre* », ce sont les manifestations de masse qui menacent le régime soutenu par les Etats-Unis. C'est pourquoi l'administration américaine insiste pour que l'opposition participe au « *dialogue national* ». Et l'armée, liée aux Etats-Unis, veille au grain.



"Retire ta barbe, on t'a reconnu Mubarak !" (slogan entendu place Tahrir contre le président Morsi)

Photo DR

Jeudi 6 décembre, l'armée prenait position aux abords du palais présidentiel, déployait ses chars, montait des barrages et déroulait des barbelés dans les rues à l'entour, sans toutefois déloger les manifestants, qui campent toujours devant les grilles. Samedi 8, la radio et la télévision publiques ont interrompu leurs programmes pour diffuser un communiqué de l'armée : « *Les forces armées assistent avec tristesse et inquiétude aux événements actuels. Les forces armées affirment que le dialogue est le meilleur et le seul moyen d'atteindre un consensus. Toute autre voie nous mène directement à des conséquences catastrophiques, que nous ne laisserons jamais arriver.* »

Un peu plus tard dans la nuit, après une réunion de plus de dix heures avec certaines personnalités politiques, mais boycottée par l'opposition, le président Morsi annonçait l'annulation de sa déclaration constitutionnelle.

Le 9 décembre, devant la puissance des manifestations, il signait une loi donnant pouvoir à l'armée d'arrêter des civils dans le but de « *préserver la sécurité et protéger les installations vitales de l'Etat, pour une période temporaire, jusqu'à l'annonce du résultat du référendum sur la Constitution* (le 15 décembre) ».

**"L'humeur du peuple égyptien s'oriente vers la grève générale"**

Le même jour, l'armée fermait l'espace aérien pendant deux heures et plusieurs avions de chasse survolaient la capitale à basse altitude. Ces exercices visaient à « *faire face aux attaques aériennes hostiles* », indiquait l'agence de presse officielle égyptienne Mena, qui ajoutait que « *certaines y ont vu une démonstration de force de l'armée, d'autant plus que cela intervenait au lendemain de l'important communiqué des forces armées* ».

Dans le binôme « Frères musulmans-militaires », mis en place sous l'égide de l'impérialisme américain il y a près de six mois, l'armée semble bien avoir poussé le président Morsi à lâcher du lest devant la puissance de la mobilisation populaire. Une armée, rappelons-le, dont le financement dépend des Etats-Unis depuis la signature des accords de Camp David, en 1979.

C'est dans ce contexte que l'opposition, regroupée dans le Front de salut national (constitué d'une vingtaine de formations, parmi lesquelles celles de Mohamed ElBaradei, l'ancien chef de l'Agence internationale à l'énergie atomique, Amr Moussa, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Mubarak et ancien secrétaire général de la Ligue arabe, et Hamdin Sabahi, nassérien de gauche) a « *décidé de ne pas reconnaître le référendum à venir et le projet de Constitution qu'elle tient pour une farce* ». La tenue du référendum, après les affrontements devant le palais présidentiel, ne peut que polariser davantage la société égyptienne, dit le communiqué du Front. Car les dirigeants du Front s'alarment eux aussi de la situation actuelle : « *L'humeur du peuple égyptien s'oriente vers la grève générale* », estiment-ils. C'est ce qu'exprime de façon déterminée ce manifestant qui campe, avec des centaines d'autres, devant le palais présidentiel : « *Ce vote malhonnête n'aura pas lieu, nous l'empêcherons par tous les moyens, en bloquant les métros, les rues ou les usines s'il le faut !* »

TUNISIE

# “L’UGTT fermement attachée à son indépendance”

**L'**Union générale tunisienne du travail (UGTT) est une organisation syndicale qui regroupe près de 800 000 syndiqués dans un pays de moins de 11 millions d'habitants.

Il y a un an, en plein bouleversement de la Tunisie, l'UGTT a tenu son congrès et a élu un nouveau secrétaire général, Hacine el-Abassi. A cette occasion, l'ensemble des délégués a réaffirmé l'indépendance de l'organisation syndicale et sa volonté de défendre l'ensemble des revendications des travailleurs et de la population. Rappelons que, au cours de la révolution tunisienne qui a chassé Ben Ali, les cadres de l'UGTT ont joué un rôle déterminant dans l'organisation des combats. La dénaturation des élections à la Constituante, transformées en élections législatives où se présentaient cent vingt partis, a abouti à la formation d'un gouvernement d'union nationale dominé par le parti islamiste Ennahda avec la participation de deux partis laïques, l'un de droite, l'autre de gauche. Ce gouvernement d'union nationale, que les Tunisiens appellent « la troïka », poursuit pour l'essentiel la politique de Ben Ali, notamment en inféodant la Tunisie aux exigences des grandes puissances. C'est ainsi que fin novembre, le gouvernement a franchi une étape supplémentaire par rapport au régime de Ben Ali, qui avait signé un accord d'association avec l'Union européenne, en paraphant avec cette dernière un « partenariat privilégié ».

Depuis plus d'un an, des explosions et des grèves sporadiques se produisent pour exiger satisfaction sur les revendications. L'UGTT est partie prenante de ces mobilisations. Depuis plusieurs mois, des provocations se multiplient à l'encontre de l'UGTT, que le gouvernement d'union nationale cherche à associer à sa politique. Devant le refus de l'UGTT de renoncer à ses revendications et à son indépendance, des attaques physiques contre ses locaux et ses militants se multiplient.

Le 4 décembre, un rassemblement de syndicalistes devant les locaux de l'UGTT, à Tunis, commémorant l'assassinat par les colons français de Farhat Hached, le fondateur de l'UGTT, a été attaqué par les milices d'Ennahda, qui agissent sous le nom de « Ligue de défense de la révolution ».

L'UGTT a décidé d'appeler à une grève générale le 13 décembre pour la dissolution de ces milices, pour la défense de l'UGTT.

Lucien GAUTHIER ■



## La parole à...

**Hacine el-Abassi,**  
secrétaire général de l'UGTT

Pour la commémoration de l'assassinat de Farhat Hached, des milliers de manifestants se sont rassemblés devant le siège de l'UGTT.

**Il y a quelques semaines, l'UGTT a appelé toutes les forces politiques et les organisations de la société civile au dialogue national et a convoqué un congrès à cet effet. Pourquoi ?**

Nous avons bien compris que la situation dans le pays devenait très tendue, et qu'à terme, les choses pouvaient tourner à la violence. C'est la raison pour laquelle nous avons appelé à ce dialogue national pour éviter à notre pays de tels risques. Nous avons bien compris que certaines parties pouvaient trouver intérêt à de tels affrontements. Donc notre initiative avait principalement le sens de réunir l'ensemble des forces politiques et sociales de notre pays, sans exclusive, pour identifier ensemble les questions urgentes qui doivent être traitées, faire en sorte que toutes les parties identifient les mêmes urgences et les mêmes préoccupations qui concernent la majorité de nos compatriotes. Nous avons pris cette initiative en partant de la conviction que la légitimité des élections n'est pas suffisante, qu'il nous faut éviter les affrontements et les provocations qui peuvent à coup sûr ouvrir la voie à la violence.

**Quelles étaient les forces politiques présentes à ce congrès du dialogue national ?**

Tous les partis étaient présents, en dehors d'Ennahda et du Congrès pour la République, qui voulaient que soient exclus de ce dialogue national certains partis, notamment le Nidaa Tounès, de Béji Caïd Essebsi. Pour notre part, il ne peut y avoir d'exclusive envers un quelconque parti, à partir du moment où c'est précisément un congrès de dialogue national.

**L'usage de la violence contre les mobilisations syndicales et contre les locaux de l'UGTT est-elle devenue monnaie courante depuis près d'un an ?**

La violence est utilisée contre les syndicalistes depuis fin janvier-début février 2012. Mais cette violence est également dirigée contre nombre de partis politiques, de mobilisations et de marches de protestation, comme la marche de commémoration des martyrs du 9 avril 1938. Quand nous avons subi les premières attaques, nous n'avons pas réagi, en partant du principe qu'elles pouvaient être le fait de groupes incontrôlés. Mais notre réaction a été interprétée comme une faiblesse de notre organisation syndicale. C'est alors que se sont multipliées les attaques et les incitations à la provocation contre l'UGTT, pour aboutir à la provocation ultime du 4 décembre 2012, où nombre de militants syndicaux ont été gravement blessés et ce, devant les locaux centraux de leur organisation et le jour même de la commémoration de l'as-

sassinat de Farhat Hached, le père fondateur de l'UGTT, qui est pour tous les Tunisiens l'un des symboles intouchables de la nation.

**Quel est l'objectif visé par ces attaques contre l'UGTT et ses militants ?**

Des tentatives ont été faites pour faire taire l'UGTT et la contraindre à prendre des positions proches de celles du gouvernement, perdant ainsi son indépendance. Et dans le cas où elle n'aurait pas de positions proches du pouvoir, qu'elle se taise tout du moins. Mais quand ils ont compris que l'UGTT était fermement attachée à son indépendance, indépendance de décision et de prise de position, ils sont passés à la deuxième étape, qui vise à mettre à bas notre organisation en la qualifiant d'organisation ennemie, proche de l'ancien pouvoir, et en tentant de porter atteinte à son image en déclarant qu'elle est contre-révolutionnaire.

Ils ont alors commencé par tenter de mettre en place, comme l'avaient fait les pouvoirs précédents, des cellules professionnelles dans plusieurs ministères. Il est clair qu'Ennahda, dans ce domaine, est en train de tirer toutes les leçons de l'expérience du parti destourien et du RCD.

**L'UGTT a appelé à la grève générale pour le 13 décembre. Quels en sont les mots d'ordre ?**

Premièrement, la dénonciation des violences exercées contre les syndicalistes et tous les militants politiques et associatifs. Deuxièmement, l'exigence de la dissolution des milices qui prétendent porter le nom de « ligues de protection de la révolution » alors que ce sont des milices armées dirigées contre la révolution.

**Lors des grèves régionales du 6 décembre qui ont eu lieu notamment à Siliana, à Sfax, Sidi Bouzid et ailleurs, des mots d'ordre ont été portés par les milliers de manifestants, dont certains réclamaient le départ de la troïka (gouvernement d'union nationale - NDLR) ?**

Tout d'abord, il faut dire que ces mobilisations ont connu un succès massif et ont rassemblé largement, au-delà des rangs de l'UGTT. Ces mobilisations n'étaient pas uniquement syndicales, mais portaient toutes les revendications du peuple, dont certaines exigeaient le changement de gouvernement. C'est vrai. Mais au final, et pour ce qui nous concerne en tant qu'organisation syndicale indépendante, notre orientation est celle de la défense des intérêts de la nation et ce, quel que soit le gouvernement qui sera en face de nous. ■

ITALIE

# La démission de Mario Monti, une nouvelle étape de la crise politique au cœur de l'Union européenne

Albert Dal Pozzolo

**L**e 7 décembre 2012, Silvio Berlusconi a déclaré que son parti, le Parti de la liberté (PDL), retirait sa confiance au gouvernement Monti. Le secrétaire général du PDL, Angelino Alfano, déclarait : « Pour nous, cette expérience est finie, mais nous voulons que la législature finisse dans l'ordre. C'est pour cela que nous voterons la loi de stabilité. »

Rappelons que Berlusconi avait démissionné en novembre 2011. Le Parlement italien avait mis en place, pour lui succéder, le gouvernement Monti, avec le soutien des partis de droite — PDL, Ligue du Nord et UDC (démocratie chrétienne) — et de gauche — Parti démocrate (PD). Pendant près d'un an, les députés et les sénateurs de ces partis ont voté toutes les contre-réformes du gouvernement Monti aux ordres de l'Union européenne, qu'il s'agisse de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite et de la baisse des pensions, ou de la destruction des conventions collectives nationales et la suppression

**Un nouveau gouvernement qui puisse contenir et faire reculer la mobilisation des masses et faire accepter aux directions syndicales d'accompagner la mise en œuvre des plans dictés par la troïka.**

de l'article 18 du statut des travailleurs, qui interdisait de licencier sans cause réelle et sérieuse. En résumé : toutes les mesures dictées par l'Union européenne allant dans le sens de la baisse du coût du travail et de la flexibilité. Durant un an, pas une voix au Parlement n'a manqué à Monti pour faire passer les diffé-

rentes mesures d'austérité, ponctionnant des centaines de milliards d'euros sur le dos de la population.

Il doit pourtant aujourd'hui démissionner. Il faut dire qu'au cours de cette même année, la lutte de classe n'a cessé de s'approfondir. Certes, Monti a pu bénéficier du soutien ou de la neutralité bienveillante des dirigeants des confédérations syndicales — Union italienne du travail (UIL), Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL) et Confédération générale italienne du travail (CGIL) —, mais les travailleurs et les syndiqués n'ont jamais cessé de revendiquer et il n'y a pas eu une semaine sans grèves et manifestations. Si bien que la direction de la CGIL, la plus importante des confédérations, qui jusqu'à présent soutenait Monti, a refusé, il y a deux semaines, de signer le pacte de compétitivité détruisant les conventions collectives nationales et le statut des travailleurs.

Les partis institutionnels de gauche comme de droite ont soutenu Monti jusqu'à l'extrême limite de leurs possibilités, y compris aujourd'hui en s'engageant à voter pour la fin décembre 2012 la loi de stabilité qui prévoit, entre autres : un milliard de moins pour la santé, une hausse de 1 % de la TVA, des milliers de suppressions d'emplois dans l'enseignement et la destruction du statut des enseignants.

Mais aujourd'hui, par crainte que le gouvernement Monti ne soit balayé par la mobilisation des masses, les partis institutionnels, par l'intermédiaire de Berlusconi, ont provoqué des élections anticipées. Certes, l'opération du côté de Berlusconi revêt un caractère « personnel ». S'il est élu, il aura de nouveau l'immunité, échappant ainsi à de nouvelles condamnations judiciaires et autres « affaires ». Mais ce n'est là qu'un aspect de la crise.

Il s'agit en réalité de mettre en place un nouveau gouvernement qui puisse contenir et faire reculer la mobilisation des masses et faire accepter aux directions syndicales d'accompagner la mise en œuvre des plans d'austérité dictés par la troïka. C'est ainsi que le numéro 2 du Parti démocrate a déclaré : « Monti et Pierluigi Bersani (le secrétaire général du PD — NDR) trouveront un accord. » Quelles sont les bases de cet accord ? « Nous ferons des choses extrêmement utiles pour la compétitivité du pays », a déclaré Bersani. Il s'agit donc toujours de mettre en œuvre les mesures contenues dans le TSCG : privatisations, fusions des communes, destruction du statut des travailleurs, destruction de l'école publique... toutes ces mesures nécessitant, pour pouvoir s'appliquer, l'accord des directions syndicales. Telle sera la tâche assignée d'avance au prochain gouvernement. ■

(Nous publierons la semaine prochaine un entretien avec Lorenzo Valardo, militant ouvrier italien, membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.)

ESPAGNE &gt; Madrid

## Des milliers de manifestants pour défendre la santé publique

Des milliers de médecins et d'infirmières ont, une nouvelle fois, manifesté le mercredi 5 décembre à Madrid, pour la défense de la santé publique, en criant à l'adresse des députés, « honte », « les délinquants sont là », pour protester contre les coupes budgétaires et les privatisations.

Dans une atmosphère tendue, les manifestants se sont rassemblés devant le Parlement régional protégé par des cordons de policiers anti-émeute casqués et des rangées de fourgons de police, où les députés débattaient du budget 2013, marqué par des coupes claires dans le secteur de la santé.

Depuis la semaine dernière, les soixante-quinze mille professionnels de la santé de la région de Madrid sont appelés par leurs syndicats à des mouvements de grève accompagnés de manifestations.

Le plan d'économies « est une agression qui va avoir des conséquences sur la qualité des soins. Ne laissons pas la santé entre des mains privées dans un esprit de profit », dénonçait José Gabriel Gonzalez, médecin.

« Il y aura moins de médecins et moins de garanties pour les gens de bénéficier de tous les services dont ils ont besoin. Nous sommes les garants de la santé des Madrilènes. On me fait du mal et, au final, ce sera le malade qui le sentira », a-t-il ajouté. Les manifestants dénoncent les coupes ordonnées dans la santé publique par le gouvernement régional de Madrid pour 2013, et la privatisation prévue de six hôpitaux et vingt-sept dispensaires sur les 270 de la région.

Engagé dans une cure de rigueur historique, le gouvernement de Mariano Rajoy entend économiser sept milliards d'euros par an dans le domaine de la santé, un effort qui se répercute sur les finances des régions, en charge de ce lourd budget. ■



Photo AFP

PORTUGAL &gt; Interview

Conférence ouvrière européenne

15, 16, 17 mars 2013, Tarragone

## Troisième mois de grève des dockers

Interview de dirigeants du Syndicat des dockers de Lisbonne, signataires de l'appel à la conférence ouvrière européenne



Manifestation des dockers, à Lisbonne, le 29 novembre.

Photo AFP

### Correspondants

Les dockers des ports de Lisbonne, Aveiro, Figueira da Foz et Setubal sont en grève depuis trois mois pour défendre leur contrat collectif de travail, refuser le chômage et la précarité. Les dirigeants du Syndicat des dockers de Lisbonne, qui ont signé dès le début l'appel à la conférence ouvrière européenne, qui se tiendra en Espagne les 15, 16 et 17 mars, répondent aux questions de Carmelinda Pereira, militante du Parti ouvrier d'unité socialiste (POUS) et de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, rédactrice du journal portugais *Militant socialiste*.

**Vous êtes en grève depuis trois mois. Vous dites qu'elle est aujourd'hui « une tranchée de résistance » dans le combat de tout le peuple travailleur portugais. Qu'entendez-vous par là ?** Vitor Dias, président du Syndicat des dockers de Lisbonne : le combat des dockers fait partie du processus de la lutte entre deux classes. Nous sommes en grève pour préserver le travail avec des droits, la garantie de l'emploi et résister à la précarité qu'on veut nous imposer. Nous résistons au moment où l'écrasante majorité des citoyens de notre pays est attaquée dans tous ses droits. Nous faisons partie de ces citoyens.

En ce sens, notre résistance « debout », alors que tant d'autres se sont habitués à courber l'échine, a une dimension qui nous dépasse. Nous sommes un pôle où se retrouvent actuellement de nombreux syndicalistes d'autres secteurs. Si nous ne combattons pas et ne résistons pas, nous ne réussirons pas à nous en sortir face à cette attaque brutale. Lutter et résister, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, c'est déjà une victoire. Nous refusons d'accepter de baisser la tête, comme ils veulent l'imposer à tout le peuple. Et si notre lutte pouvait être l'embryon d'un nouveau mouvement rassembleur, nous ne le refuserions pas.

**Joao Alves, responsable des relations internationales du syndicat :** notre syndicat a toujours été un peu isolé du reste du mouvement syndical. Maintenant, des syndicalistes veulent discuter avec nous. Ils veulent connaître et comprendre notre résistance. Je pense que tout le mouvement syndical doit évoluer vers un autre niveau, un niveau où chacun se sent mobilisé et responsabilisé, au lieu de penser que la direction résout tout. Nous devons discuter de quel avenir nous voulons avoir comme organisation syndicale, quels sont nos objectifs, quelle est notre place au Portugal et dans le monde.

Dans la situation où nous sommes, il ne va plus y avoir d'emplois pour tous. Comment va s'organiser la société ? Acceptons-nous que l'on nous dise que l'on va vivre de la charité ?

Nous n'acceptons pas la situation de tant de travailleurs au chômage, quel que soit leur âge. Il faut les organiser en syndicats, sous la responsabilité de l'UGT (*Union générale des travailleurs - NDLR*) et de la CGTP (*Confédération générale des*

*travailleurs portugais - NDLR*). Il faut trouver les formes de soutien solidaire quand on lutte. Et si, comme syndicat, il nous faut déléguer certaines tâches, eh bien nous avons devant nous ces camarades au chômage. Par exemple, nos affiches de soutien à la grève générale du 14 novembre ont été faites par des travailleurs au chômage.

Il nous faut trouver la façon de nous soutenir, de soutenir les nôtres. Je ne cesse de donner aux plus âgés. La dette dont nous avons hérité d'eux est tellement grande ! C'est pourquoi, dans notre syndicat, nous avons construit une association qui paie un complément de retraite, même si ce n'est pas grand-chose, aux camarades dockers qui ont des pensions très basses.

Une travailleuse de banque m'a demandé de l'informer sur la façon de constituer un fonds de grève. Je lui ai dit que c'était très simple. Il faut que chacun verse aux organismes représentatifs des travailleurs de chaque syndicat la somme qu'il peut donner, afin de soutenir le syndicat pour qu'il accomplisse toutes les fonctions qui lui incombent, pour maintenir un service juridique, avec des avocats pour nous défendre, pour lutter lorsque c'est nécessaire. Nos grands-pères avaient déjà compris que c'était là la seule voie, et ils ont construit cette solidarité. Ils ont pris leur retraite, et ils ont laissé toute cette richesse, dans le syndicat, pour l'avenir.

**« Il nous faut maintenant nous baser sur une plate-forme internationale contre la déréglementation du travail en Europe »**

Nous nous en servons aujourd'hui, comme nous utilisons l'argent que nous accumulons dans les périodes calmes.

Nos camarades savent cela. Ils savent aussi que, malgré tant de combats, la victoire n'est pas garantie. Mais nous n'avons pas d'autre voie. Nous devons être, de fait, un contre-pouvoir, sinon nous serons les victimes du pouvoir économique et financier et des politiques qui le servent. (...)

**Vous avez signé l'appel à la conférence européenne. Comment voyez-vous cette initiative dans ce contexte ?**

Joao Alves : cette conférence peut être un pas très important sur le chemin qu'il nous faut parcourir. Aujourd'hui, le monde et l'exploitation sont globalisés. Le pouvoir contre les travailleurs est immense. Une réponse internationale est urgente. Nous appartenons à un syndicat mondial. Ce principe existe parmi les dockers.

Il nous faut élaborer, tout de suite, une plate-forme internationale contre la déréglementation du travail en Europe.

**A l'Assemblée de la République, le gouvernement vient d'obtenir le vote d'une loi institutionnalisant l'offensive contre les travailleurs portuaires. Vous considérez cette loi comme anticonstitutionnelle. Pourquoi ?**

Vitor Dias : nous considérons qu'elle est anticonstitutionnelle car elle ne laisse pas d'espace pour la libre négociation entre les représentants des travailleurs et ceux des organismes patronaux. Elle établit les limites de cette négociation et vise l'institutionnalisation de la précarité.

Le Parti communiste portugais, le Bloc de gauche et les Verts soutiennent nos positions, mais ils n'ont pas suffisamment de députés pour réclamer l'anticonstitutionnalité de cette loi.

Nous allons dénoncer cette loi à l'Organisation internationale du travail (OIT), car elle viole la convention n° 137 que l'Etat portugais et les deux centrales syndicales ont signée. Nous allons le faire en nous appuyant sur notre fédération internationale.

Ce n'est pas une attaque exclusivement contre le Portugal. L'objectif de la Commission européenne est de précariser le travail portuaire. Elle a déjà essayé de le faire à plusieurs reprises. Mais notre mobilisation, dans toute l'Europe, les a obligés à reculer. Maintenant, ils profitent de la situation au Portugal et en Grèce pour faire passer la directive contre les travailleurs de ces deux pays. S'ils y parviennent, ils auront un précédent pour approuver la loi au Parlement européen, contre les dockers des autres pays. C'est pourquoi ils ont écrit dans le mémorandum de la trioka : « Il faut flexibiliser le travail portuaire. » A cela, le gouvernement ajoute l'attaque contre la loi sur la grève. Ce sera utilisé pour briser la colonne vertébrale des organisations syndicales des dockers. Comme l'a dit le secrétaire d'Etat aux Travaux publics, aux Transports et aux Communications, Sergio Monteiro : « Il faut retirer son pouvoir au Syndicat des dockers du port de Lisbonne. » ■

Conférence ouvrière européenne

15, 16, 17 mars 2013, Tarragone

**Pour « contribuer, de façon coordonnée, dans chacun de nos pays, à lever les obstacles qui se dressent contre la réalisation de l'unité :**

— pour abroger les plans assassins de l'Union européenne et ses traités ;

— contre la dictature de la trioka ! »

**Premiers signataires du Portugal :**

Alvaro Neto Orfao (ex-président du conseil municipal de Marinha Grande, PS) ; Ana Sofia Cortes (déléguée syndicale du Syndicat des travailleurs de la fonction publique du Sud et des Açores, STFPSCA-CGTP, Lisbonne) ; Antonio Aires Rodrigues (dirigeant du POUS, député PS à l'Assemblée constituante de 1976, Marinha Grande) ; Antonio Brinco (membre de la direction régionale de Setubal du SPGL-CGTP\*) ; Antonio Chora (coordinateur de la commission des travailleurs de Volkswagen-Autoeuropa\*) ; Antonio Fernandes (dirigeant du Syndicat des dockers, Aveiro\*) ; Carmelinda Pereira (dirigeante du POUS, députés PS à l'Assemblée constituante de 1976, Lisbonne) ; Eduardo Marques (dirigeant du Syndicat des dockers, Aveiro\*) ; Isabel Pires (membre de la direction régionale de Lisbonne du Syndicat des professeurs du Grand Lisbonne, SPGL-CGTP\*) ; Joao Alves (dirigeant du Syndicat des dockers, Lisbonne\*) ; Joaquim Pagarete (membre de la direction des retraités de l'union des syndicats de Lisbonne, USL-CGTP\*) ; Licinio de Sousa (verrier, membre du Bloc de gauche, Marinha Grande) ; Pedro Correia (architecte, Marinha Grande) ; Sandra Cruz (dirigeante du SPGL, Setubal\*) ; Vitor Dias (dirigeant du Syndicat des dockers, Lisbonne\*). (\* : à titre personnel.)



## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## IRLANDE

**Le gouvernement impose un sixième budget de rigueur**

Le gouvernement irlandais a présenté son sixième budget de rigueur consécutif, qui vise à réduire le déficit de 3,5 milliards d'euros.

Ce plan de sauvetage prévoyait 85 milliards d'euros d'aides sur trois ans, en échange de la mise en œuvre de douloureuses mesures d'austérité.

En présentant ce budget devant le Parlement, le ministre des Finances, Michael Noonan, a expliqué que les budgets de la santé et des affaires sociales allaient devoir supporter le plus gros des coupes. Sur le plan fiscal, il a confirmé en outre l'introduction d'un nouvel impôt sur les biens immobiliers d'une valeur supérieure à un million d'euros.

Il a en revanche répété sa volonté de conserver une taxation des sociétés à 12,5 %, le taux le plus bas de la zone euro. L'Irlande, dont les banques avaient été durement frappées par la crise financière, avait dû demander, fin 2010, une aide à ses partenaires européens et au FMI pour leur renflouement. Du coup, l'Irlande a de nouveau été accueillie à bras ouverts sur les marchés et fait figure d'élève modèle parmi les pays sauvés par l'Union européenne et le FMI.

Le coût à payer pour les travailleurs et les familles ouvrières se mesure par l'abaissement brutal des droits, des salaires, la destruction de services publics, et par le chômage, dont le niveau est parmi les plus élevés de l'Union européenne. Selon des statistiques officielles, il atteignait 14,6 % en novembre.

## CHIFFRE

**1 500**

C'est le nombre de suppressions d'emplois annoncé par la direction de la filiale polonaise de Fiat, soit un tiers des effectifs de son usine de Tychy, en raison, explique-t-elle, des difficultés sur le marché européen. Délocalisations et licenciements vont de pair, ici et là-bas.

## BCE

**Une machine de guerre au service du capital financier**

Photo AFP



La Banque centrale européenne (BCE) est bien décidée à laisser son principal taux d'intérêt directeur inchangé, plombant ainsi encore plus l'économie de la zone euro, pour le plus grand profit des banques.

Alors que la zone euro est entrée en récession au troisième trimestre et que le chômage est à son plus haut niveau (11,7 % en octobre), la BCE a revu significativement à la baisse ses prévisions de croissance pour 2013. Une seule conclusion pour les travailleurs et les peuples du continent : rompre avec la BCE, cette machine de guerre au service du capital financier.

Photo AFP

**Palestine : les jeunes réfugiés palestiniens au Liban marginalisés dès leur plus jeune âge**

Une jeune palestinienne du camp de réfugiés de Mieh Mieh, dans la banlieue sud de Sidon au Liban, manifeste en soutien aux Palestiniens de Gaza, le 18 novembre 2012.

Les jeunes réfugiés palestiniens au Liban sont marginalisés dès leur plus jeune âge, selon un sondage réalisé par l'Unicef et le Bureau central palestinien des statistiques (BCPS).

Quelque quatre cent cinquante-cinq mille réfugiés palestiniens sont enregistrés auprès de l'agence onusienne d'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) au Liban. Selon le sondage, 43 % d'entre eux ont moins de 19 ans.

Les conditions de vie dans les douze camps de réfugiés sont sordides, l'hygiène, les infrastructures et l'accès aux services de base, comme la santé et l'éducation, y sont rudimentaires. Elles sont « les pires de tous les camps de la région ».

« Les Palestiniens au Liban font face à d'importants obstacles, notamment des problèmes liés à l'accès à l'emploi », dit-elle. « Les jeunes sont frustrés et désenchantés du système, car ils savent que, aussi bons soient-ils à l'école, leur avenir sera toujours limité. » La pauvreté pousse de nombreux garçons à tra-

vailer très jeunes dans le secteur informel, mais l'interdiction faite aux Palestiniens d'exercer toutes les professions libérales au Liban joue aussi un rôle dans cette déscolarisation, note M<sup>me</sup> Awad, expert en protection de l'enfance à l'Unicef.

« Seuls 53 % des jeunes Palestiniens au Liban fréquentent le secondaire », indique ainsi à l'AFP Soha Bsat Boustani, responsable de la communication de l'Unicef au Liban.

Autre problème, la malnutrition : « 13 % des enfants sont en dessous ou très en dessous de la taille moyenne des jeunes de leur âge et 5 % sont très en dessous de cette taille », selon le sondage, qui affirme que « ces indicateurs reflètent une malnutrition chronique ». Pour M<sup>me</sup> Awad, « cela saute aux yeux en traversant n'importe quel camp, l'hygiène, l'environnement et les conditions sociales ne sont pas adéquates pour des enfants ».

« Dans ces conditions, personne ne peut être surpris de la violence sociale qui y existe », conclut-elle.

## GRÈCE

**Les lycéens manifestent à la mémoire d'Alexis Grigoropoulos, tué par la police il y a quatre ans**

Plusieurs milliers de lycéens ont manifesté, jeudi 6 décembre, dans le centre d'Athènes, pour commémorer la mort d'un de leurs camarades tué par la police, il y a quatre ans, dans un quartier de la capitale.

Le décès d'Alexis Grigoropoulos, 15 ans, tué par un policier, le 6 décembre 2008, à Exarchia, quartier du centre-ville, avait déclenché à l'époque des émeutes, qui ont duré plus d'un mois.

Dans un communiqué, le 5 décembre au soir, la jeunesse de Syriza a appelé à manifester « pour en finir » avec le gouvernement qui a signé le mémorandum avec ses créanciers (plan de sauvetage Union européenne-FMI de la Grèce, accompagné d'une rigueur stricte depuis 2010, NDLR).



## ÉTATS-UNIS

**Négociations sur les déficits : les retraités américains en ligne de mire**

Les retraités américains suivent de près les négociations sur la réduction des déficits entre Barack Obama et les républicains au Congrès, car leurs pensions de retraite pourraient bien être taillées en pièces dans les tractations qui se mènent entre démocrates et républicains à l'approche du « mur budgétaire ».

« Les Américains ont parlé, ils ne veulent pas que le Congrès ou le président changent le système de retraite ou d'assurance maladie par un accord budgétaire de dernière minute », déclare le président de l'association des retraités (AARP), Rob Romasco.

C'est pourtant ce qui se trame à Washington. Au royaume de l'économie de marché, plus de 39 millions de personnes touchent actuellement une pension du système de retraite par répartition, la Social Security.

51 millions se soignent grâce à l'assurance maladie administrée par l'Etat fédéral, Medicare, réservée aux plus de 65 ans.

Les républicains proposent de revoir à la baisse le calcul des pensions. Certains élus ont aussi proposé de repousser au-delà de 67 ans l'âge de la retraite à taux plein et de 65 à 67 ans l'âge d'accès à Medicare. Avant 67 ans, les personnes âgées devraient donc continuer à s'assurer dans le privé, via leur employeur, s'ils en ont un.

Barack Obama propose lui aussi des réductions sur les retraites et la santé.

## ÉTATS-UNIS (suite)

**L'accès aux soins et leur coût restent le souci majeur des Américains**

L'accès aux soins et leur coût est le souci prioritaire des Américains, deux ans après le vote de la réforme de santé du président Barack Obama, indique un sondage Gallup. Quatre Américains sur dix (42 %) estiment qu'il s'agit du problème le plus urgent auquel doit faire face le pays en matière de santé. L'application de la réforme Obama, confirmée récemment par la Cour suprême des Etats-Unis, qui n'entrera totalement en vigueur qu'en 2014, obligeant chacun à s'assurer (une manne pour les compagnies d'assurances privées), « explique sans doute que l'inquiétude perdure », estime Gallup.

## KOWEÏT

**Des milliers de Koweïtiens réclament la dissolution du Parlement**

Des milliers de Koweïtiens ont manifesté, mercredi 5 décembre, pour exiger, pour la troisième journée consécutive, la dissolution du Parlement élu le 1<sup>er</sup> décembre, qu'ils jugent illégitime.

La police anti-émeute a utilisé des gaz lacrymogènes et des grenades assourdissantes dans certains secteurs pour disperser les manifestants. Les manifestations du 5 décembre ont eu lieu dans les faubourgs, au moins dans sept secteurs. Les rassemblements de protestation de l'opposition ont lieu chaque soir depuis lundi 3 décembre, et certains se poursuivent toute la nuit et sont marqués par des heurts avec la police anti-émeute. Depuis le début du mouvement, des centaines de personnes ont été arrêtées, dont plusieurs dizaines de jeunes.

Des dirigeants de l'opposition ont annoncé que les manifestations continueraient jusqu'à ce que le nouveau Parlement, qui doit tenir sa séance inaugurale le 16 décembre, soit dissous et que l'amendement à la loi électorale soit retiré.

Il y a quatre-vingts ans, aux Etats-Unis

# 1932 : la première élection de Franklin Roosevelt, le New Deal, mythes et réalité

Le 8 novembre 1932, Franklin Delano Roosevelt était élu président des Etats-Unis, un événement sur lequel il faut revenir, en relation avec la situation présente — ce qui implique de démonter certains mythes, dont celui qui fait du président le créateur d'un « programme » bénéficiant à tous, le New Deal.

Repères

- **1929** : krach de la Bourse de New York à Wall Street.
- **1930-31** : début de la « Grande dépression », dont l'onde de choc se répand dans le monde entier.
- **1932** : élection du démocrate Franklin D. Roosevelt.
- **1934** : début des grandes grèves des principaux secteurs industriels du pays.
- **1935** : constitution des syndicats de masse avec le CIO.
- **1935-36** : puissante vague de grèves, avec occupations d'usines et piquets de grève, les premières dans le pays.
- **1936** : importantes réformes sociales.
- **1939** : début de la Seconde Guerre mondiale. Les Etats-Unis y entrent fin 1941, après le bombardement de Pearl Harbor.

Par François Forgue



Minneapolis, 1934 : meeting de grévistes à la porte d'une entreprise.

**F**ranklin Delano Roosevelt, candidat du Parti démocrate, fut ensuite réélu trois fois : en 1936, en 1940 et en 1944 (1). Il usa de ses pouvoirs pour — contrairement à son engagement électoral — entraîner les Etats-Unis dans la Seconde Guerre mondiale, et fut donc le représentant de l'impérialisme américain au moment où celui-ci affirmait sa suprématie mondiale. C'est cependant au New Deal que son nom reste associé jusqu'à aujourd'hui. Dans la campagne électorale menant à son élection de 1932, il avait affirmé : « *Je vous promets un New Deal (une nouvelle donne) (...). C'est une croisade pour rendre l'Amérique à son peuple.* » Ce message, il l'adressait au peuple américain, alors que celui-ci était frappé avec une intensité sans précédent par la « Grande dépression », une crise économique et sociale aux terribles conséquences. De 1929 à 1939, dans le pays le plus riche du monde, le nombre de chômeurs passe de deux millions à plus de douze. Le revenu moyen des ouvriers de l'industrie et des travailleurs agricoles chute brutalement. Des millions de chômeurs ne disposent d'aucune aide, des centaines de milliers de petits fermiers, victimes de la faillite, errent sur les routes. Ce sera le sujet du grand livre de John Steinbeck, *Les Raisins de la colère*, dont le metteur en scène, John Ford, tira une réalisation célèbre, devenue une référence. Au lendemain du krach de Wall Street, le président républicain Hoover se révéla impuissant. L'un de ses derniers actes avait été de faire disperser violemment, par l'armée, un rassemblement d'anciens combattants qui réclamaient leurs indemnités. Cette opération militaire avait été commandée par le général Mac Arthur et s'y illustrèrent quelques personnages que l'on retrouvera plus tard dans l'histoire des Etats-Unis, Eisenhower et Patton.

**«Une guerre civile virtuelle dont la ligne de front fut formée par les innombrables piquets de grève»**

Aux élections de novembre 1932, Roosevelt recueille 22 809 638 voix (Hoover n'en obtient que 15 500 000) ; dans le collège électoral, il comptabilise 472 mandats de grands électeurs contre 59 à son adversaire. Parmi les 43 % d'absentéistes, il y a une majorité de Noirs (Roosevelt est notamment l'élu des « démocrates du Sud » racistes) et de travailleurs, comme le constate un historien français, pourtant très favorable à Roosevelt : « *La consultation électorale n'a pas intéressé les principales victimes de la crise* » (2).

Elu en novembre 1932, Franklin Roosevelt — du fait d'une bizarrerie archaïque de la Constitution américaine — ne prend ses fonctions qu'en mars 1933 (3). Il fait alors voter par le Congrès (son parti est majoritaire à la Chambre des représentants et au Sénat) une première volée de mesures législatives. On peut en résumer le contenu en disant qu'elles visent, face à la crise, à sauver l'économie capitaliste américaine. Pour ce faire, Roosevelt rompt avec le traditionnel « laisser-faire » du capitalisme américain, recourt à l'intervention de l'Etat fédéral, n'hésitant pas à mettre en cause les droits des Etats : injection de fonds publics dans le circuit bancaire, mais aussi réglementation. Il décide des mesures d'austérité et de réduction des déficits publics : les traitements des fonctionnaires sont ainsi baissés de 15 %. Jugeant qu'elle ne peut directement affronter la classe ouvrière, l'administration Roosevelt cherche à s'assurer le concours des dirigeants syndicaux. Le « National Recovery Act », qui codifie l'intervention de l'Etat, contient un article 7A qui reconnaît formellement le droit des travailleurs à s'organiser, droit que le patronat remettait constamment en question. Face au patronat américain qui utilisait la Grande dépression pour imposer des bas salaires, licencier prioritairement les délégués syndicaux et refusait de négocier avec les organisations syndicales, les travailleurs affluent dans les organisations syndicales, comme l'écrit Daniel Guérin

dans *Où va le peuple américain ?* : « *Les travailleurs se ruèrent vers les organisations ouvrières (...). Ce fut une vague de fond, un véritable soulèvement des ouvriers pour l'affiliation aux syndicats.* » Cette levée en masse fait craquer les vieilles structures de l'American Federation of Labor (AFL), fondée sur les syndicats de métiers. Ce mouvement de fond, manifesté dans de multiples grèves et affrontements, aboutit en 1935 à la constitution du Congress of Industrial Organizations (CIO), une confédération de masse organisant les travailleurs par industrie et par branche, imposant partout la négociation collective.

Un historien du mouvement ouvrier américain, Art Preis, raconte : « *Les travailleurs furent contraints de s'engager dans une guerre civile virtuelle dont la ligne de front fut formée par les innombrables piquets de grève. Des centaines de travailleurs furent tués, des milliers arrêtés ou menacés de poursuites entre 1933 et 1938* » (Art Preis, *Labor's Giant Step*).

Les grandes grèves qui, en 1934, avaient paralysé des villes comme Toledo, Minneapolis ou San Francisco furent suivies, en 1936-1937, par une puissante vague de grèves avec occupations, la première de cette force aux Etats-Unis, qui provoqua la panique de la bourgeoisie américaine.

C'est cette mobilisation de caractère révolutionnaire de la classe ouvrière qui est la cause des réformes appelées par la suite « rooseveltiennes ». C'est alors que fut décidée une retraite fédérale, que des mesures assurant la couverture santé partielle des plus démunis et des personnes âgées furent introduites, que le droit des travailleurs à s'organiser et à négocier collectivement par le truchement de leur organisation syndicale fut confirmé (loi Wagner de 1935). En 2012, toutes ces conquêtes sont menacées au nom de la « réduction de la dette » par Obama et le Parti démocrate en coopération avec le Parti républicain.

L'intervention de l'Etat au compte des exploités, sa capacité à contenir politiquement le mouvement des exploités et des opprimés (tout en étant contraint à reculer) apportèrent un répit au capitalisme américain ; un répit pendant lequel, aux Etats-Unis comme à l'échelle mondiale, se prépare la guerre. Ce ne sera qu'avec la croissance prodigieuse de l'économie d'armement puis la guerre elle-même que l'économie américaine commence sa véritable reprise...

(1) Il n'existait pas alors la limitation à deux mandats.  
 (2) André Kaspi, *Franklin D. Roosevelt*, éditions Fayard.  
 (3) Ce n'est qu'en 1937 que ce délai sera ramené à deux mois.

ECLAIRAGE

## Un deuxième New Deal aujourd'hui ? Allons donc !

**T**ant aux Etats-Unis qu'à l'échelle internationale, la situation actuelle est profondément différente de celle des années 1930. En ce domaine, comparaison ne serait pas raison, mais cela rend d'autant plus significatives les multiples tentatives de trouver dans des références au New Deal — dont certains veulent pourtant nous abreuver — des « solutions » pour sortir de la crise dans laquelle s'enfoncent l'économie capitaliste mondiale. En février 2008, alors que se développait cette crise généralisée qui ravage aujourd'hui tous les pays capitalistes, Félix Rohatyn, un personnage caractéristique de la vie politique américaine, déclarait : « *Il nous faut un nouveau "New Deal"* ». Membre du Parti démocrate, Félix Rohatyn a longtemps été ambassadeur des Etats-Unis en France, avant de devenir (en 2006) vice-président de la banque Lehman Brothers, dont la faillite colossale fut le facteur déclencheur de la crise. Dans une interview

accordée au quotidien *Les Echos* le 11 février 2008, après s'être félicité du plan de relance de Bush, il dit être un « *fervent capitaliste* » et, à ce titre, ne pas oublier « *que Roosevelt a sans doute sauvé le capitalisme. Sans son intervention durant la grande crise des années 1930, l'Amérique aurait pu basculer dans le socialisme.* » Rohatyn a fondamentalement raison, et pourtant, en un sens, il escamote l'essentiel. Roosevelt n'a pu faire ce qu'il a fait que parce que la classe ouvrière américaine s'est vue bloquer tout débouché politique à son puissant mouvement. Il a fallu non seulement le concours des dirigeants syndicaux, affirmant que la seule solution était le vote pour Roosevelt — là est le secret de sa réélection triomphale de 1936 —, mais aussi l'appui sans réserves du Parti communiste américain. Ce parti, certes minoritaire, bénéficiait alors d'une grande influence dans les syndicats. Il mit cette influence au service du Parti démocratique.

La politique des « fronts populaires » en Europe, qui enchaînait les organisations ouvrières à la protection du système capitaliste, se traduisait aux Etats-Unis par le barrage à toute perspective d'une représentation politique indépendante de la classe ouvrière. Léon Trotsky pouvait dire à ce sujet que les fronts populaires en Europe n'étaient « *qu'une adaptation pour Lilliput* » du New Deal américain (1). Lorsqu'Obama fut élu en 2008, certains commentateurs évoquèrent le New Deal. Personne ne s'est risqué à le faire en 2012. Il ne s'agit pas d'une différence entre hommes, mais de circonstances. Obama, dans le même rôle, n'a jamais disposé de la marge de manœuvre de Roosevelt. Aujourd'hui, il doit entamer son second mandat en mettant en cause ce qui demeure des conquêtes alors arrachées par l'action de la classe ouvrière.

(1) *Le marxisme et notre époque.*